

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)

Code du produit: T867

Numéro d'enregistrement Mélange - Les numéros d'enregistrement des composants, voir le chapitre 3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation

Produits chimiques pour laboratoires

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Carl Roth GmbH + Co. KG

Schoemperlenstraße 3-5

76185 Karlsruhe

Allemagne

Telefon: +49/(0)721 5606-0

Telefax: +49/(0)721 5606-149

E-Mail: sicherheit@carlroth.de

Service chargé des renseignements: Division sécurité au travail et protection de l'environnement

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Institut National de Recherche et de Sécurité,

I.N.R.S. Tél. 01 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

F; Facilement inflammable

R11: Facilement inflammable.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

(suite page 2)

Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)

(suite de la page 1)

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

Indications complémentaires:

-

2.3 Autres dangers

Tous les produits chimiques sont potentiellement dangereux. Ils sont donc uniquement être manipulés par du personnel spécialement formé avec le soin nécessaire.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Numéro index: 603-002-00-5 Reg.nr.: 01-2119457610-43-XXXX	éthanol F R11 Flam. Liq. 2, H225	50-100%
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Numéro index: 606-002-00-3 Reg.nr.: 01-2119457290-43-XXXX	butanone Xi R36; F R11 R66-67 Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	1-≤2,5%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours



4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Enlever les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

Après contact avec la peau:

Laver à l'eau

Après contact avec la peau massive or prolongée:

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux sous l'eau courante pour plus de sécurité. Consulter un médecin lorsque des troubles apparaissent.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite un verre d'eau. Ne pas faire vomir.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

(suite page 3)

Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)

(suite de la page 2)

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritations
Dermatite
Nausées
Vomissement
Vertiges

Risques Risque d'incidents respiratoires.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance e/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

Autres indications Vapeurs plus lourdes que l'air. Attention au retour de flamme.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter de respirer la vapeur. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
Porter un équipement de sécurité. Éloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
Porter un équipement de protection individuelle.
Évacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les nappes d'eau souterraines et le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (par exemple Rotisorb Art.-Nr. 1710.1).
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

(suite page 4)

Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
64-17-5 éthanol	
VL	Valeur à long terme: 1907 mg/m ³ , 1000 ppm
78-93-3 butanone	
VL	Valeur momentanée: 900 mg/m ³ , 300 ppm
	Valeur à long terme: 600 mg/m ³ , 200 ppm

DNEL

ouvriers

exposition à long terme - effets systémique:		
64-17-5 éthanol		
Dermique	DNEL	343 mg/kg (travailleurs)
Inhalatoire	DNEL	950 mg/m ³ (travailleurs)
78-93-3 butanone		
Dermique	DNEL	1161 mg/kg (travailleurs)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 27.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 27.11.2014

Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)

(suite de la page 4)

Inhalatoire	DNEL	600 mg/m ³ (travailleurs)
exposition à court terme - effets systémique:		
64-17-5 éthanol		
Inhalatoire	DNEL	1900 mg/m ³ (travailleurs)
consommateur		
exposition à long terme - effets systémique:		
64-17-5 éthanol		
Oral	DNEL	87 mg/kg (Ver)
Dermique	DNEL	206 mg/kg (Ver)
Inhalatoire	DNEL	114 mg/m ³ (Ver)
78-93-3 butanone		
Oral	DNEL	31 mg/kg (Ver)
Inhalatoire	DNEL	106 mg/m ³ (Ver)
exposition à court terme - effets systémique:		
64-17-5 éthanol		
Dermique	DNEL	950 mg/kg (Ver)
Inhalatoire	DNEL	950 mg/m ³ (Ver)
exposition à court terme - effets locaux:		
78-93-3 butanone		
Dermique	DNEL	412 mg/kg (Ver)
PNEC		
64-17-5 éthanol		
PNEC	0,63 mg/kg (Sol)	
	580 mg/l (Station d'épuration des eaux usées)	
	0,79 mg/l (Eau de mer)	
	3,6 mg/kg (Sédiment d'eau douce)	
	0,96 mg/l (Eau douce)	
	2,75 mg/l (spf)	
78-93-3 butanone		
PNEC	22,5 mg/kg (Sol)	
	709 mg/l (Station d'épuration des eaux usées)	
	55,8 mg/l (Eau de mer)	
	285 mg/kg (Sédiment d'eau douce)	
	55,8 mg/l (Eau douce)	
	55,8 mg/l (spf)	

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer.
 Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 6)

Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)

(suite de la page 5)

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection respiratoire:

Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols. Filtre A (code de couleur "Brun").

Protection des mains:**Gants de protection**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc butyle, épaisseur: 0,7 mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 6

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

caoutchouc nitrile, épaisseur: $\geq 0,3$ mm

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 4

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps:

Vêtement de protection résistant aux solvants

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Indications générales.****Aspect:****Forme:**

Liquide

Couleur:

Orange

(suite page 7)

Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)

(suite de la page 6)

Odeur:	Genre alcool
Seuil olfactif:	Aucune information disponible.
valeur du pH:	Aucune information disponible.
Changement d'état	
Point de fusion:	Aucune information disponible.
Point d'ébullition:	80 °C
Point d'éclair	17 °C
Inflammabilité (solide, gazeux):	Aucune information disponible.
Température d'inflammation:	425 °C
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	3,5 Vol %
Supérieure:	15,0 Vol %
Propriétés comburantes:	Aucune information disponible.
Pression de vapeur à 20 °C:	59 hPa
Densité à 20 °C:	0,85 g/cm ³
Densité relative.	Aucune information disponible.
Densité de vapeur.	Aucune information disponible.
Vitesse d'évaporation.	Aucune information disponible.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Aucune information disponible.
Viscosité:	
Dynamique:	Aucune information disponible.
Cinématique:	Aucune information disponible.
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions violentes possible avec:

- Métaux alcalins
- Anhydrides
- Métaux alcalino-terreux
- halogène oxydes
- oxydes de métaux
- nitrate
- Peroxydes

(suite page 8)



Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)

(suite de la page 7)

perchlorates
acide perchlorique
Oxydants forts
Acide nitrique
Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec:
composés halogène-halogène
chrome(VI) oxyde
hydrures
Oxydes de phosphore

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles

10.5 Matières incompatibles:Gomme
matières plastiques distinctes**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

En cas d'incendie: voir point 5.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë:****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

64-17-5 éthanol		
Oral	LD ₅₀	7060 mg/kg (rat) (TOXNET)
Inhalatoire	LC ₅₀ /4 h	95,6 mg/l (rat) (IUCLID)
78-93-3 butanone		
Oral	LD ₅₀	2740 mg/kg (rat) (TOXNET)
Dermique	LD ₅₀	6480 mg/kg (lapin) (TOXNET)

Symptômes significatifs dans les tests sur animaux:

Aucune information disponible.

Effet primaire d'irritation:**de la peau:**

Le contact répété ou prolongé peut provoquer une dermatite.

des yeux:

Faible irritation.

Après respiration:

Danger de résorption en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Sensibilisation:

Aucun effet de sensibilisation connu.

Effets CMR:**Mutagénicité sur les cellules germinales:**

Aucune information disponible.

Cancérogénicité:

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction:

Aucune information disponible.

Danger par aspiration:

Pas d'information disponible.

(suite page 9)

Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)

(suite de la page 8)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Indications toxicologiques complémentaires:

En cas d'ingestion:

Nausée

Vomissement

Domages au foie

En cas de résorption:

Troubles du système nerveux central

Vertige

Vomissement

chute de tension

Narcose

insuffisance cardio-vasculaire

Renseignements supplémentaires:

Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit.

Toxicité sur les poissons:	
64-17-5 éthanol	
LC ₅₀	8140 mg/l/96 h (Leuciscus idus) (IUCLID)
78-93-3 butanone	
LC ₅₀	2990 mg/l/96 h (Pimephales promelas) (OECD-203)
Toxicité sur les daphnies:	
64-17-5 éthanol	
EC50	>9000 - <15000 mg/l/48 h (Daphnia magna) (IUCLID)
78-93-3 butanone	
EC50	308 mg/l/48 h (Daphnia magna) (OECD-202)
Toxicité sur les algues:	
64-17-5 éthanol	
IC5	5000 mg/l (Scenedesmus quadricauda) (Lit.)
78-93-3 butanone	
IC50	1972 mg/l/72 h (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD-201)
Toxicité sur les bactéries:	
64-17-5 éthanol	
EC5	6500 mg/l (Pseudomonas putida) (IUCLID) 16h
78-93-3 butanone	
EC5	1150 mg/l (Pseudomonas putida) (16h IUCLID)

12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

(suite page 10)

Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)

(suite de la page 9)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques:**Remarque:**

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets**Recommandation:**

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

L'élimination des déchets est réglementée par des services compétents régionaux. Veuillez prendre contact avec les services compétents (administration ou entreprise d'élimination des déchets) qui vous informeront des mesures à prendre en matière d'élimination.

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU**ADR, IMDG, IATA**

UN1170

14.2 Nom d'expédition des Nations unies**ADR**

1170 ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)

IMDG

ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

IATA

ETHANOL SOLUTION

14.3 Classe(s) de danger pour le transport**ADR, IMDG, IATA****Classe
Étiquette**3 Liquides inflammables.
3

(suite page 11)

Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)

(suite de la page 10)

14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	II
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Marine Pollutant:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Indice Kemler:	Attention: Liquides inflammables. 33
No EMS:	F-E,S-E
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	
Non applicable.	
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	1L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D/E
IMDG	
Limited quantities (LQ)	1L
Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN1170, ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION), 3, II

SECTION 15: Informations réglementaires
15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Prescriptions nationales:
Indications sur les restrictions de travail: Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Règlement en cas d'incident:

Classe	Part en %
NK	50-100

Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 12)

**Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)**

(suite de la page 11)

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

R11 Facilement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Service établissant la fiche technique: Division: sécurité au travail et protection de l'environnement**Contact:** Herr Heine**Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

LD50*: Lethal Dose, 50 percent (Not relevant for classification)

LD50*: Lethal Concentration, 50 percent (Not relevant for classification)

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3